

Il y a deux options de paiement qui vous seront proposées à la fin du processus de commande :

<p>Paiement en 1 fois par Carte Bancaire</p> <p>Le paiement s'effectue sur le serveur bancaire sécurisé de la Caisse d'Épargne.</p> <p>Aucune information bancaire vous concernant ne transite via le site cartedepeche.fr</p> <p>→ Paiement CB</p>	<p>Paiement mensuelisé (CB + Prélèvements)</p> <p>Ce mode de paiement est possible uniquement sur un panier d'un montant compris entre 70€ et 300€ et contenant des cartes de pêche ou options annuelles (exclusion des cartes saisonnières).</p> <p>1€ par mois de frais de dossier sera ajouté à votre commande, soit 12€ par panier mensuelisé.</p> <p>Votre adresse mail et votre numéro de portable sont obligatoires pour permettre la signature numérique du mandat de prélèvement.</p> <p>1^{ère} échéance de 212^{ème} de votre panier encaissée en CB à la commande → puis 10 prélèvements de 112^{ème} réalisés à partir du 5 mars suivant l'échéancier ci-dessous.</p> <p>Voir l'échéancier des paiements</p> <p><input type="checkbox"/> J'accepte les conditions générales de mensualisation</p> <p>→ Paiement mensuelisé</p>
--	---

Sélectionnez votre carte. Dans cet exemple, nous allons prendre une carte "Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2020" + la carte des étangs

Menu | Aller au contenu

cartedepeche.fr  S'identifier Panier 0

Le site officiel d'adhésion aux AAPPMA - Associations de pêche en France

[Liste des cartes](#)
[Informations pratiques](#)
[Recherche géographique](#)
[Qui sommes-nous ?](#)
[Aide / FAQ](#)

Liste des cartes

Un loisir pour tous, une carte pour chacun.

Choisissez dans la liste proposée ci-dessous la carte de pêche correspondant le mieux à votre pratique.



Carte Personne majeure ou Interfédérale

Pour ceux qui pratiquent leur loisir régulièrement pendant l'année, la carte annuelle « Personne majeure » est la carte adéquate.

Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1^{ère} et en 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés.

La carte interfédérale vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres départements (en savoir +).

[Je choisis cette carte](#)



Carte Découverte Femme

Cette carte annuelle et promotionnelle, destinée aux femmes à la recherche d'un loisir de pleine nature, permet au public féminin de découvrir la pêche à un coût attractif.

Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1^{ère} et en 2^{ème} catégorie, à une seule ligne et avec tous les modes de pêche autorisés.

[Je choisis cette carte](#)



Carte Personne mineure

Cette carte annuelle s'adresse à tous les jeunes de moins de 18 ans (au 1^{er} janvier de l'année en cours).

Parfaite pour rendre la pêche accessible au jeune public, elle est valable toute l'année, en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés.

[Je choisis cette carte](#)



Carte Découverte -12 ans

Cette carte annuelle s'adresse à tous les jeunes de moins de 12 ans (au 1^{er} janvier de l'année en cours).

Parfaite pour découvrir le loisir pêche en famille ou dans les Ateliers Pêche Nature, elle permet aux plus petits de pratiquer en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, à une seule ligne et avec tous les modes de pêche autorisés. Elle est valable toute l'année.

[Je choisis cette carte](#)



Carte Hebdomadaire

Cette année, c'est décidé vous allez pêcher pendant vos vacances !

Cette carte d'une validité de 7 jours consécutifs vous permet de pêcher pendant une semaine en 1^{ère} ou en 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés.

Elle est disponible toute l'année.

[Je choisis cette carte](#)



Carte Journalière

Parfaite pour les emplois du temps chargés, ou pour les parties de pêche organisées à la dernière minute, cette carte permet de pêcher une journée, en 1^{ère} ou en 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés.

[Je choisis cette carte](#)

Ensuite renseignez la ville de "TORCY" pour trouver l'association "Le Pêcheur de Marne la Vallée"

Menu | Aller au contenu

cartedepeche.fr 

Le site officiel d'adhésion aux AAPPMA - Associations de pêche en France

S'identifier Panier 0

[Liste des cartes](#)
[Informations pratiques](#)
[Recherche géographique](#)
[Qui sommes-nous ?](#)
[Aide / FAQ](#)

Processus de commande



Carte Personne majeure ou Interfédérale

Pour ceux qui pratiquent leur loisir régulièrement pendant l'année, la carte annuelle « Personne majeure » est la carte adéquate. Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1^{ère} et en 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés. La carte interfédérale vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres départements (en savoir +).

1 Je choisis mon association

Choix N°1
Je prends ma carte dans l'association la plus proche de mon domicile

Choix N°2
Je prends ma carte dans une autre association de mon département

Choix N°3
Je prends ma carte dans un autre département

Cette action permet de soutenir votre AAPPMA et ainsi favoriser l'empoissonnement des étangs gérés par l'association.

Processus de commande



Carte Personne majeure ou Interfédérale

Pour ceux qui pratiquent leur loisir régulièrement pendant l'année, la carte annuelle « Personne majeure » est la carte adéquate. Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1^{ère} et en 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés. La carte interfédérale vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres départements (en savoir +).

1 Je choisis mon association

Choix N°1
Je prends ma carte dans l'association la plus proche de mon domicile

Choix N°2
Je prends ma carte dans une autre association de mon département

Choix N°3
Je prends ma carte dans un autre département

TORCY (77200)

Recherchez votre association

Fichier au format PDF

Association	Infos	Adhésion internet	Action
 Le Pêcheur de Marne la Vallée	Chalet des Pêcheurs 2, Promenade des Etangs 77200 TORCY 	Oui	Valider et poursuivre

Sur le site Internet, le degré de réciprocité des associations de pêche est représenté par une image :

 Réciprocité interdépartementale

Cette association vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres départements.

 Réciprocité avec d'autres AAPPMA du département :

Cette association vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres associations du département.

 AAPPMA non réciprocitaire :

Cette association permet de pêcher uniquement sur son territoire de pêche.

Ensuite choisir votre carte

Processus de commande



Carte Personne majeure ou Interfédérale

Pour ceux qui pratiquent leur loisir régulièrement pendant l'année, la carte annuelle « Personne majeure » est la carte adéquate. Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1^{ère} et en 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés. La carte interfédérale vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres départements (en savoir +).

1 Le Pêcheur de Marne la Vallée Modifier ✓

2 Je choisis ma carte de pêche ✎




Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2020 (Entente Halieutique du 100 € Grand Ouest)

Carte annuelle « personne majeure ».
1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.

Permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprociataires des 91 départements adhérents du Club Halieutique Interdépartemental (CHI), de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO) et de l'Union Réciprociataire du Nord-Est (URNE).

[Je choisis cette carte](#)



Carte Personne majeure 2020 **78 €**

Carte annuelle « personne majeure ».
1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.

Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).
Des accords de réciprociat départementale ou entre associations peuvent étendre votre secteur de pêche (en savoir +).

Si vous avez déjà une carte annuelle avec une CPMA 2020, la déduction sera effectuée dans le panier final. Après la sélection du pêcheur bénéficiaire, cochez l'option "J'ai déjà une CPMA".

[Je choisis cette carte](#)

C'est à ce moment là qu'il faut choisir l'option de la carte des étangs de l'association :

Processus de commande



Carte Personne majeure ou Interfédérale

Pour ceux qui pratiquent leur loisir régulièrement pendant l'année, la carte annuelle « Personne majeure » est la carte adéquate. Valable toute l'année, elle permet de pêcher en 1^{ère} et en 2^{ème} catégorie, avec tous les modes de pêche autorisés. La carte interfédérale vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres départements (en savoir +).

1 Le Pêcheur de Marne la Vallée Modifier ✓

2 Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2020 Modifier ✓

3 Je choisis mes options pour cette carte ✎

Rechercher une option sur mon département ou sur d'autres départements :

77 - Seine-et-Marne

Options sélectionnées

	Dépt. 77 - Le Pêcheur de Marne la Vallée Option Etangs AAPPMA Le Pêcheur de Marne-la-Vallée	12€	Sélectionner cette option <input type="checkbox"/>
--	--	-----	--

★ (Option de mon association de pêche)

[Valider et poursuivre](#)

Ensuite il ne vous reste plus qu'à vous enregistrer avec votre compte, ou bien en créer un pour continuer votre achat



Panier



Dépt. 77 - Fédération de la Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le Pêcheur de Marne la Vallée



+ Ajouter une autre carte

Récapitulatif de mes achats

▼ Carte n° 1

Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2020 Valide du 01/01/2020 au 31/12/2020	Ajouter une option	Supprimer	100,00 €
Option Etangs AAPPMA Le Pêcheur de Marne-la-Vallée Valide du 01/01/2020 au 31/12/2020		Supprimer	12,00 €
Titulaire de la carte de pêche S'identifier ou enregistrez-vous afin de sélectionner le pêcheur			

Livraison de ma commande à domicile si je ne dispose pas d'imprimante

5,00 €

Total :

112,00 €

J'accepte les conditions générales d'adhésion Identifiez-vous ou Connectez-vous

Si vous avez d'autres questions, consultez le site de cartedepeche.fr, vous y trouverez une FAQ :-)